

Conseil municipal du 08 juin 2021.

Le Conseil municipal de La Genête s'est réuni ce mardi 08 juin, sous la présidence de Bernard COMTET, Maire de la commune.

Absente : Audrey MULLER ; pouvoir donné à Bernard COMTET

Achat d'un terrain communal

Mr Jérémy GREFFET avait informé la mairie de sa volonté de rachat d'une parcelle communale, jouxtant sa propriété en SANSSOT.

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte la vente de la parcelle, à Mr Jérémy GREFFET.

Logement épicerie

La mairie a reçu une lettre l'informant du départ des locataires actuels du logement mitoyen au Bar Brocante Epicerie, au 25/07/2021.

Très rapidement, de nouveaux prétendants sont venus exposer leur motivation à Mr le Maire. Mr Gabriel THAON et sa compagne ont postulé, avec la volonté d'inscrire leur fille, 3 ans, au RPI BRIENNE-LA GENETE-JOUVENCON.

Le bail sera modifié afin de clairement signaler la proximité du BBE et de ses éventuelles soirées animées.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité la location du logement à Mr Gabriel THAON et sa compagne.

Référentiel M57

Référentiel M57 : instruction budgétaire et comptable la plus récente (actuellement M14) sera généralisée à l'ensemble des collectivités locales au 1er janvier 2024. La commune de LA GENETE se porte volontaire pour anticiper cette nouvelle nomenclature au 1er janvier 2022.

A l'unanimité, le Conseil municipal accepte l'application à ce nouveau référentiel dès 2022.

Questions diverses.

Préparation des bureaux de vote

Les prochaines élections départementales et régionales, des 20 et 27 juin 2021, se feront à la Tour JERUSALEM, en raison du protocole sanitaire en vigueur, de 8h à 18h.

Les 2 scrutins réclament un plus grand nombre d'assesseurs. Ceux-ci sont désignés lors de la session du Conseil, parmi ses membres.

Information PLUI

Lancé en 2017, le Plan Local d'Urbanisation Intercommunal se poursuit dans la réalisation de son PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).

Des ateliers travaillent désormais sur les différentes zones à urbaniser, zones agricoles et zones naturelles de la commune. En 2022, chaque particulier pourra rencontrer un enquêteur public pour ses propres requêtes.

Diagnostic de sûreté

A l'instar d'un nombre grandissant de communes s'équipant de systèmes de vidéoprotection, et vu le nombre croissant d'incivilités, une étude a été demandée, quant à l'installation d'un outil de protection pour la commune de LA GENETE. Pour l'instant, il s'agit d'une prospection où des devis sont demandés.

Repas des aînés

Une enquête sera réalisée début juillet auprès de nos aînés, afin de connaître le nombre éventuel de participants, pour un repas organisé le dimanche 10 octobre 2021.

Voirie

Sous responsabilité de la COMCOM, et au vu des sommes allouées à chaque commune, en 2021, le Chemin des ORMES sera réfectionné, pour un budget de 14000€.